

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

PROGRAMME MAURITANIE-FIDA

PROJET DE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT
COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES
PRODUCTEURS RURAUX.

برنامج موريتانيا - الصندوق الدولي للتنمية الزراعية
PROGRAMME MAURITANIE - FIDA

PROGRES SD3C AICRM



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

AAOI N°: 06/CPMP/PROGRES/2026

**Travaux de renforcement de 170 digues familiales en terre et
aménagement de 170 mini boulis multi-usages en aval de ces
digues en 11 lots distincts**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM 2026 paru le 19 mai 2026 sur les sites <https://armp.mr>, www.beta.mr, www.ifad.org et www.progres.dev
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres International N° **06/CPMP/PROGRES/2026**.
3. L'Etat Mauritanien a obtenu un financement du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour financer le coût du « **Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Equipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux – PROGRES** » et il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « **Travaux de renforcement de 170 digues familiales en terre et aménagement de 170 mini boulis multi-usages en aval de ces digues** » en 11 (Onze) lots distincts. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux du FIDA.
4. L'Unité de gestion de **PROGRES** lance un Appel d'Offres International pour la réalisation des Travaux de renforcement de 170 digues familiales en terre et aménagement de 170 mini boulis multi-usages en aval de ces digues. Ces travaux, répartis en 11 lots distincts, concernent :
 - **Lot 1** : Renforcement et consolidation d'un lot de 14 digues familiales en terre à Legweissy 1 ;
 - **Lot 2** : Renforcement et consolidation d'un lot de 13 digues familiales à Legweissy 1 (02), Legweissy 2 (09) et Rgougoué 1 (02) ;

- **Lot 3** : Renforcement et consolidation d'un lot de 16 digues familiales à Rgougoué 1 ;
- **Lot 4** : Renforcement et consolidation d'un lot de 17 digues familiales à Rgougoué 2 (11) et Sleiliha (06) ;
- **Lot 5** : Renforcement et consolidation d'un lot de 16 digues familiales à Tertouguel (11) et Delli (05) ;
- **Lot 6** : Renforcement et consolidation d'un lot de 16 digues familiales à Bathet Moit (11) et El Gatiatt (05) ;
- **Lot 7** : Renforcement et consolidation d'un lot de 16 digues familiales à El Gatiatt (05) et Beniamouz (11) ;
- **Lot 8** : Renforcement et consolidation d'un lot de 15 digues familiales à Bedemiane (07) et Nezaha (08) ;
- **Lot 9** : Renforcement et consolidation d'un lot de 18 digues familiales à Ould Moilid Ehl Baidy (13) et Ehl Mohamed Laghdhaf (05) ;
- **Lot 10** : Renforcement et consolidation d'un lot de 17 digues familiales à Ehl Mohamed Laghdhaf (02) et Ehl Amar (15) ;
- **Lot 11** : Renforcement et consolidation d'un lot de 12 digues familiales à Oudey Nouss Edebaye.

Un soumissionnaire peut postuler pour les 11 lots, mais ne pourra se voir attribuer plus de deux lots suivant la combinaison la plus avantageuse pour PROGRES.

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) ou l'un de ses démembrements ou projets sous sa tutelle, durant les deux dernières années ;
- Figurent sur la liste des entreprises exclues de toute participation aux marchés publics en Mauritanie publié par l'ARMP (Mise à jour le 13/11/2025) ;
- Figurent dans le registre des entreprises et personnes non-admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>).

Les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et prouver qu'ils n'ont pas d'antécédents récents de défaut d'exécution de marché

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion de PROGRES, Lot N°206, PRTZ, Nouakchott – Mauritanie, Tél : +222 45 24 49 44, e-mail : cpmp@rim-fida.org, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.
8. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAOI, dont, notamment :

- Avoir un certificat de qualification et de classification :
 - **Barrage 1 ou Bar/Bas 2 pour les lots 1, 3, 4, 5, 9 et 10**
 - **Bar/Bas 1 pour les lots 2, 6, 7, 8 et 11**
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de travaux, certifié par un expert-comptable agréé, durant les cinq dernières années, d'un montant équivalent à :
 - 20 000 000 MRU pour Bar/Bas 1
 - 30 000 000 MRU pour Barrage 1-Bar/Bas 2

ou son équivalent en monnaies librement convertibles. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère.

- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ne seront pas prises en considération.

- Disposer du personnel et matériel, nécessaires pour l'exécution des travaux (voir critères de qualification)
- Fournir une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement par lot, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Catégorie	Capacité d'autofinancement exigée	Monnaie
Bar/Bas 1	6 000 000 MRU	Ou son équivalent en monnaies librement convertibles
Barrage 1-Bar/Bas 2	10 000 000 MRU	

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet contre un paiement non-remboursable de **10 000 (Dix Mille MRU)** versées au crédit du Trésor Public, à l'adresse mentionnée ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Unité de gestion de PROGRES (CPMP/Unité de gestion de Programme Mauritanie-FIDA).

Siège UG-PROG :

CPMP/PROGRES, Lot N°206, PRTZ,

<https://goo.gl/maps/7e9bqqdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

e-mail : cpmp@rim-fida.org

www.progres.dev

10. Une visite des lieux groupée sera organisée par l'Unité de Gestion du Programme Mauritanie-FIDA une seule fois, le 27 juin 2026 suivant un calendrier arrêté 48 heures avant cette date. Le lieu de départ de la visite est l'antenne de PROGRES d'Aleg. Cette visite est obligatoire pour l'ensemble des candidats à la soumission au présent DAO. L'attestation de cette visite, qui sera remise à chaque participant, doit être fournie dans l'offre technique du soumissionnaire. Les coûts liés à la visite des lieux sont à la charge du soumissionnaire.
11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le mardi 28 juillet 2026 à **12 heures et 00 minutes TU**. Les offres seront ouvertes, **le mardi 28 juillet 2026 à 12 heures 15 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus.
12. Les offres doivent comprendre une garantie d'un montant de :
- 200 000 MRU par lot, pour Bar/Bas 1**
 - 250 000 MRU par lot pour Barrage 1-Bar/Bas 2**

Valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres. **Pour les entreprises étrangères, la garantie de l'offre doit être établie par une Banque étrangère et certifiée par une Banque Mauritanienne.**

Nouakchott, le 09/06/2026

Le Coordonnateur National

Ahmed Ould Amar

